



## Les nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada : un bref aperçu Résultats cumulés pour 2009 et 2010<sup>1</sup>

Décembre 2011

Le départ massif des baby-boomers fait partie des difficultés de renouvellement de la main-d'œuvre que pourrait connaître le Québec au cours des prochaines années. En effet, près de 100 000 travailleurs de 50 ans et plus ont pris leur retraite en 2009 ou 2010. On comprend dès lors pourquoi la question du prolongement de la vie active est au cœur des débats. Dans ce contexte, il est pertinent de mieux connaître les nouveaux retraités. À quel âge se sont-ils retirés du marché du travail? Où travaillaient-ils? Depuis combien de temps occupaient-ils leur dernier emploi? Étaient-ils à temps plein? Travaillaient-ils dans le secteur privé ou dans le secteur public? Le comportement des nouveaux retraités au Québec s'arrime-t-il à celui des autres retraités ailleurs au pays? À partir des données de l'*Enquête sur la population active* (EPA), cette capsule propose des réponses à ces questions en présentant un portrait général de ces travailleurs qui ont récemment décidé de se retirer du marché du travail<sup>2</sup>. Plus particulièrement, elle fait un parallèle entre leur situation au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien<sup>3</sup>. Quant aux provinces maritimes, elles ne font pas l'objet d'une analyse en raison de la faible qualité des données.

Environ 30 % des Canadiens de 50 ans et plus qui ont pris leur retraite en 2009 ou 2010 (351 232) vivent au Québec, soit une part plus élevée que celle observée dans la population canadienne âgée de 50 ans et plus (25 %). L'Ontario (36 %) et l'Ouest canadien (30 %) regroupent les deux tiers de ces retraités.

Plusieurs études ont démontré que les travailleurs québécois affichent un comportement différent de celui de leurs homologues d'ailleurs au Canada en prenant leur retraite beaucoup plus hâtivement.<sup>4</sup> On note ainsi, d'une part, que 42 % des nouveaux retraités du Québec ont moins de 60 ans, ce qui contraste avec la

situation observée ailleurs au pays : les proportions sont respectivement de 27 % et de 32 % dans l'Ouest canadien et en Ontario. D'autre part, seulement 22 % des retraités québécois ont 65 ans et plus au moment de leur sortie du marché du travail; cette proportion est plus élevée en Ontario ainsi que dans l'Ouest canadien (respectivement 36 % et 42 %) (données non présentées).

Les données selon le sexe présentent des résultats similaires : au Québec, il y a plus d'hommes et de femmes de moins de 60 ans qui prennent leur retraite (environ 42 % dans les deux cas) qu'en Ontario (près de 31 % chez les femmes et 33 % chez les

hommes) ou dans l'Ouest canadien (28 % chez les femmes et près de 26 % chez les hommes).

Plusieurs facteurs expliquent les départs à la retraite plus hâtifs, notamment un haut niveau d'études et le fait de travailler à temps plein (Schellenberg et Ostrovsky, 2008; Kieran, 2001). Le lien entre le niveau d'études et la retraite hâtive est indirect, puisqu'il passe par le revenu. Or, ce dernier croît avec le niveau d'études. Un revenu élevé permet à l'employé de cotiser, par exemple, à un régime de retraite, ce qui favorise un départ plus hâtif que lorsqu'il y a absence d'un tel régime ou lorsque celui-ci est moins généreux (Gough, Adami et Waters, 2008).

Chez les nouveaux retraités québécois ayant complété des études postsecondaires, 46 % sont âgés de moins de 60 ans, tandis que cette proportion s'élève seulement à 36 % chez ceux ayant fait des études postsecondaires partielles ou moins. Un constat similaire est fait dans l'Ouest canadien : on y observe une plus forte prévalence de la prise de la retraite avant 60 ans chez ceux ayant complété des études postsecondaires (29,1 %), comparativement aux nouveaux retraités dont le niveau d'études est plus faible (23,5 %). À l'opposé, l'Ontario se distingue par une proportion moindre de départs hâtifs

1. Cette capsule est une mise à jour de celle de janvier 2011 intitulée « Bref regard sur les nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada - Résultats cumulés pour 2008 et 2009 ».
2. Le fait de déclarer s'être retiré du marché du travail au moment de l'enquête ne signifie pas pour autant que les personnes n'y retournent pas par la suite. L'analyse porte ici seulement sur les personnes s'étant déclarées inactives au moment de l'enquête en raison de la prise de la retraite.
3. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont été regroupés afin d'assurer la qualité des données.
4. Voir CLOUTIER et DORION, 2010; TURCOTTE et SCHELLENBERG, 2005; ROWE et NGUYEN, 2002; KIERAN, 2001.

chez les nouveaux retraités ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires (30,8 %), comparativement à ceux dont le niveau d'éducation est plus faible (33,5 %).

À propos du lien entre le régime de travail et la prise de la retraite, on constate plus de sorties hâtives du marché du travail chez les travailleurs à temps plein au Québec. En effet, parmi les travailleurs à temps plein, 46 % ont pris leur retraite avant 60 ans contre 29 % des travailleurs à temps partiel. Cela s'explique, d'une part, par le fait que l'accès à un régime de retraite de l'employeur est parfois réservé aux employés à temps plein; d'autre part, même lorsque cet avantage est offert à tous, le fait de travailler à temps plein permet des contributions plus importantes à un tel régime, qui favorisent la situation financière et donc les sorties hâtives. Les deux autres régions étudiées présentent un portrait similaire, mais le Québec se démarque encore une fois avec une part plus élevée de travailleurs ayant pris leur retraite avant 60 ans.

Les études citées précédemment mentionnent la stabilité d'emploi comme facteur additionnel favorisant les départs hâtifs à la retraite. Ainsi, pour toutes les régions analysées, les départs hâtifs sont proportionnellement plus nombreux chez les nouveaux retraités ayant cumulé une longue durée d'emploi (20 ans ou plus) que chez ceux dont la durée est moindre. Une fois de plus, le Québec se démarque : 54 % des nouveaux retraités ayant cumulé 20 ans ou plus d'ancienneté dans leur dernier emploi ont pris leur retraite avant 60 ans. Pour leur part, l'Ontario et les provinces de l'Ouest affichent des taux respectifs de 39 % et de 34 %. Par ailleurs, on note que les nouveaux retraités ayant une durée d'emploi de moins de 20 ans sont répartis de façon relativement semblable dans les régions examinées en ce qui a trait à l'âge de la prise de la retraite.

L'appartenance au secteur public ou privé de l'emploi occupé juste avant la prise de la retraite est une autre dimension intéressante à étudier dans l'analyse des départs. De nombreux travaux (CIRANO, 2010; Kieran, 2001) soulignent le fait que les travailleurs du secteur public sont davantage susceptibles de se retirer plus tôt du marché du travail, grâce, notamment, à la présence d'un régime de retraite qui offre de meilleurs avantages que ceux dont peuvent bénéficier leurs homologues du secteur privé. Il ressort de la présente étude que parmi les employés du secteur public ayant pris leur retraite en 2009 ou en 2010, 57 % ont moins de 60 ans. Ce taux est presque deux fois plus élevé que ce qui est noté dans le secteur privé (incluant les travailleurs autonomes). Ce résultat contraste nettement avec ce qui est observé en Ontario et dans l'Ouest canadien, puisque plus de 6 nouveaux retraités sur 10 provenant du secteur public n'ont quitté leur dernier emploi qu'à 60 ans ou plus.

Lorsqu'on compare le Québec avec l'Ontario et l'Ouest canadien, on s'aperçoit que la réalité des départs à la retraite dans les secteurs d'activité<sup>5</sup> est bien différente. Ainsi, dans les services à la population, plus de 50 % des nouveaux retraités québécois ont moins de 60 ans, tandis que dans les deux autres régions, les proportions sont de l'ordre de 33 %. Le portrait dans le secteur de la finance et des services professionnels est semblable : au Québec, 43 % des nouveaux retraités de ce secteur ont moins de 60 ans, contre 24 % et 17 % en Ontario et dans l'Ouest canadien. À l'opposé, les départs à la retraite les plus tardifs au Québec s'observent dans les autres services qui regroupent des secteurs comme le commerce, l'hébergement et la restauration ou encore l'information, la culture et les loisirs; dans ce regroupement, trois nouveaux retraités sur quatre sont âgés de 60 ans ou plus. Fait à noter, la situation du Québec dans ce regroupement est très similaire à ce qui est observé en Ontario et dans l'Ouest canadien.

Enfin, on constate au Québec que 55 % des nouveaux retraités dont les conjoints ou conjointes étaient encore occupés à temps plein ou à temps partiel ont quitté le marché du travail avant l'âge de 60 ans. Quant aux travailleurs qui, à l'âge de 60 ans ou plus, se sont retirés du marché du travail alors que les conjoints ou conjointes étaient inactifs, la proportion est de 67 %.

## Références

CASTONGUAY, Claude, et Mathieu LABERGE (2010). *La longévité : une richesse*, [En ligne]. [<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-01.pdf>] (Consulté le 5 septembre 2010).

CLOUTIER, Luc, et Jean-François DORION (2010). « Les intentions des travailleurs âgés de 50 ans et plus quant à leur retraite : une comparaison Québec-Ontario », *Flash-info*, vol. 11, n° 3, septembre, p. 1-7.

DORION, Jean-François (2011). « Bref regard sur les nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada : Résultats cumulés pour 2008 et 2009 », capsule, janvier, p. 1-3.

GOUGH, Orla, Roberta ADAMI et James WATERS (2008). "The effects of age and income on retirement decisions: a comparative analysis between Italy and the UK", *Pensions*, vol. 13, n° 3, p. 167-175.

KIERAN, Patrick (2001). "Early retirement trends", *Perspectives on Labour and Income*, vol. 2, n° 9, p. 5-11.

ROWE, Geoff, et Huan NGUYEN (2002). « Les travailleurs plus âgés et le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 12, p. 25-38.

SHELLENBERG, Grant, et Yuri OSTROVSKY (2008). "The retirement plans and expectations of older workers", *Canadian Social Trends*, n° 86, winter, p. 11-34.

TURCOTTE, Martin, et Grant SCHELLENBERG (2005). "Job strain and retirement", *Perspectives on Labour and Income*, vol. 6, n° 7, July, p. 13-17.

5. Voir les définitions des regroupements de secteurs au bas du tableau.

**Répartition des personnes âgées de 50 ans et plus nouvellement retraitées en 2009-2010 selon l'âge de la prise de la retraite pour certaines caractéristiques, Québec, Ontario et provinces de l'Ouest<sup>1</sup>**

	Âge de la prise de la retraite					
	Québec		Ontario		Ouest	
	Moins de 60 ans	60 ans et plus	Moins de 60 ans	60 ans et plus	Moins de 60 ans	60 ans et plus
<b>Ensemble</b>	<b>41,6</b>	<b>58,4</b>	<b>31,9</b>	<b>68,1</b>	<b>26,8</b>	<b>73,2</b>
<b>Sexe</b>						
Hommes	41,5	58,5	32,9	67,1	25,7	74,3
Femmes	41,8	58,2	30,6	69,4	28,0	72,0
<b>Niveau d'études</b>						
Postsec. partielles ou moins	36,0	64,0	33,5	66,5	23,5	76,5
Postsec. complétées	46,2	53,8	30,8	69,2	29,1	70,9
<b>Régime de travail</b>						
Temps plein	46,0	54,0	34,9	65,1	30,6	69,4
Temps partiel	29,0	71,0	20,2	79,8	15,2	84,8
<b>Durée du dernier emploi</b>						
Moins de 20 ans	24,3	75,7	21,0	79,0	20,0	80,0
20 ans et plus	53,5	46,5	39,0	61,0	34,0	66,0
<b>Secteur d'appartenance</b>						
Secteur public	57,2	42,8	37,9	62,1	39,1	60,9
Secteur privé/trav. autonomes	30,7	69,3	28,8	71,2	20,4	79,6
<b>Secteurs d'activité regroupés</b>						
Services à la population <sup>2</sup>	51,1	48,9	33,3	66,7	32,7	67,3
Finance et services professionnels <sup>3</sup>	42,8	57,2	24,4	75,6	16,5	83,5
Autres services <sup>4</sup>	25,1	74,9	24,7	75,3	28,2	71,8
Secteur des biens <sup>5</sup>	43,7	56,3	42,4	57,6	20,7	79,3
<b>Situation du conjoint<sup>6</sup></b>						
Personnes occupées (t. plein, t. partiel)	54,8	45,2	45,0	55,0	39,5	60,5
Personnes inactives	32,8	67,2	23,3	76,7	20,7	79,3

1. Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique.

2. Services d'enseignement, Soins de santé et assistance sociale, Administrations publiques.

3. Finance, assurances, immobilier et location, Services professionnels, scientifiques et techniques.

4. Serv. aux entreprises, serv. relatifs aux bâtiments et autres serv. de soutien, Commerce, Transport et entreposage, Inform., culture et loisirs, Hébergement et services de restauration, Autres services.

5. Agriculture, Foresterie, Pêche et extraction, Services publics, Construction, Fabrication.

6. Résultats basés sur l'observation de la personne de référence et du conjoint seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Ce feuillet est réalisé par la **Direction des statistiques du travail et de la rémunération**.

Pour plus de renseignements : Jean-Marc Kilolo-Malambwe, analyste en statistiques du travail  
1200, avenue McGill College, bur. 400  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384 (poste 6206)

Télécopieur : 514 876-1767

Courriel : jean-marc.kilolo-malambwe@stat.gouv.qc.ca

**Institut  
de la statistique**

**Québec**

